Fédération canadienne des associations de bibliothèques

ÉTATS FINANCIERS NON VÉRIFIÉS
31 AOÛT 2022

Ouseley Hanvey Clipsham Deep LLP
Chartered Professional Accountants

RAPPORT DE MANDAT D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres,
FÉDÉRATION CANADIENNE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHÈQUES

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques, qui comprennent le bilan au 31 août 2022, et les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est un mandat d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion
Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération canadienne des associations de bibliothèques au 31 août 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

OHCD LLP.

OUSELEY HANVEY CLIPSHAM DEEP LLP
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Ontario
8 février 2024

Fédération canadienne des associations de bibliothèques

ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE NON VÉRIFIÉ
AU 31 AOÛT 2022

	2022	2021
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	166,529 $	97,066 $
Placements	3,000	3,000
Comptes débiteurs	16,722	4,403
Frais payés d'avance	1,524	1,524
	187,775 $	105,993 $
PASSIF À COURT TERME		
Comptes créditeurs	10,386 $	10,514 $
Frais d'adhésion différés (note 3)	57,239	38,147
	67,625	48,661
ACTIF NET		
Non affecté	120,150	57,332
	187,775 $	105,993 $

Approuvé au nom du Conseil d'administration :

_____ Membre du CA

_____ Membre du CA

Fédération canadienne des associations de bibliothèques

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON VÉRIFIÉ
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2022

	2022	2021
Solde (déficit) au début de l'excercice	57,332 $	51,045 $
Revenus (dépenses) nets pour l'exercice	62,818	6,287
Solde - fin de l'exercice	120,150 $	57,332 $

Fédération canadienne des associations de bibliothèques

ÉTAT DES RESULTATS NON VÉRIFIÉ
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2022

	2022	2021
REVENUS		
Cotisations	146,532 $	149,842 $
Redevances	190	12,424
Forum national	3,119	996
	149,841	163,262
DÉPENSES		
Services conseil	59,723	20,226
Forum national	-	1,000
Relations gouvernementales	7,413	20,420
Traduction	3,798	6,512
Honoraires professionnels	6,928	5,390
Créance irrécouvrable	600	25,000
Assurance	808	808
Voyage	-	712
Publicité et promotion	-	85
Frais bancaires	-	179
Services administratifs	196	70,162
Bureau	7,557	6,481
	87,023	156,975
REVENUS (DÉPENSES) NETS POUR L'EXERCICE	62,818 $	6,287 $

Fédération canadienne des associations de bibliothèques

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE NON VÉRIFIÉ
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2022

	2022	2021
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT (UTILISÉ)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Revenus (dépenses) nets pour l'exercice	62,818 $	6,287 $
Éléments ne nécessitant aucune trésorerie:		
Comptes débiteurs	(12,319)	7,587
Comptes créditeurs	(128)	(11,087)
Revenus reportés	19,092	6,100
	69,463	8,887
VARIATION DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE	69,463	8,887
Trésorerie en début d'exercice	97,066	88,179
TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	166,529 $	97,066 $

Fédération canadienne des associations de bibliothèques

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 AOÛT 2022

La Fédération canadienne des associations de bibliothèques (la "Fédération") est une société à but non lucratif, sans capital-actions, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, et à ce titre, est généralement exonérée de l'impôt sur le revenu.

L'objectif de la fédération est d'être la voix unie des bibliothèques du Canada. La fédération travaille pour influer sur les politiques publiques, faire progresser l'excellence et accroître la visibilité des bibliothèques au Canada afin de faire progresser le succès intellectuel, social, économique et culturel pour le Canada à l'échelle nationale.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et incluent les principales conventions comptables ci-dessous:

a) Reconnaissance des revenus
La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les frais d'adhésion sont comptabilisés en tant que produits de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les redevances sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les revenus du Forum National sont comptabilisés à titre de produits au moment où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les intérêts et autres revenus sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

b) Utilisation d'estimations:
La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des dépenses pour la période d'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

c) Instruments financiers
Les investissements dans les instruments de capitaux propres cités dans un marché actif sont reconnus au départ à leur juste valeur et sont mesurés par la suite à leur juste valeur à la fin de l'exercice. Les autres instruments financiers sont inscrits à leur juste valeur au départ et sont mesurés par la suite au prix coûtant, le coût amorti ou le coût moins la dépréciation appropriée.

2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Fédération consistent en encaisse, investissements, comptes débiteurs et comptes créditeurs. À moins d'une note contraire, la direction est d'avis que la Fédération n'est pas exposée à des risques significatifs pour ce qui est des taux d'intérêt, du cours de la monnaie, du crédit, des liquidités ou des risques liés aux marchés provenant de ces instruments financiers et que le montant courant des ces instruments financiers et près de leur juste valeur.

3. REVENU REPORTÉ

Les produits reportés se composent des cotisations reçues liées à l'année suivante.

	2022	2021
Solde, au début de l'exercice	38,147 $	32,047 $
Moins: montant considéré comme revenu pour l'année	(38,147)	(32,047)
Plus: montant reçu relié à l'année suivante	57,239	38,147
Solde, à la fin de l'exercice	57,239 $	38,147 $